

Délégation Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161118DR04

Décision portant nomination de Mme Sandrine PERRUCHAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensé

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Mathis PLAPP directeur de l'unité de recherche n° UMR7643, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Sandrine PERRUCHAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

Article 1: Mme Sandrine PERRUCHAS, CR1, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR7643, à compter du 25/05/2016.

Mme Sandrine PERRUCHAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Sandrine PERRUCHAS est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 25 mai 2016 Le directeur de l'unité Mathis PLAPP

Pour le CNRS, La déléguée régionale Véronique DEBISSCHOP Pour l'Ecole Polytechnique, Le directeur général Yves DEMAY

Dépasserles frontières Advancing the frontiers